



Comité Social d'Administration Local du 10 mars 2026

Déclaration liminaire de l'Alliance CFTC - CFDT

Monsieur le Président,

À la DGFIP, nous sommes face à une situation devenue tristement familière : moins d'agents, plus de travail... Les suppressions d'emplois continuent, année après année. Et maintenant des rappels d'ACF à rembourser.

Sur le papier, ce sont des lignes budgétaires. Dans les services, ce sont des collègues en moins, des files d'attente en plus, et des missions qui tiennent uniquement parce que les agents compensent. Et pendant que les effectifs disparaissent, la manière même de les compter devient de plus en plus opaque. Autrefois, le TAGERFIP avait au moins une qualité : il était lisible. On savait combien d'agents étaient réellement affectés dans un service. Aujourd'hui, tout est converti en ETP. Dans la réalité, c'est parfois une forme de comptabilité créative des effectifs : les agents deviennent des équivalents statistiques, pendant que les bureaux, eux, continuent de perdre des collègues bien réels.

Et comme si cela ne suffisait pas, certains collègues découvrent aujourd'hui qu'ils devraient rembourser des primes que l'administration leur a versées elle-même.

- Personne n'a fraudé.
- Personne n'a manipulé la paie.

Mais certains devraient payer. C'est une curieuse conception de la responsabilité.

On parle d'organisation théorique des services, les agents, eux, affrontent des difficultés très concrètes. Prenons un exemple récent : l'application Hélios, cœur du travail des services de gestion comptable. Pendant près de dix jours, les SGC ont connu des perturbations importantes. Dix jours, dix jours pendant lesquels les agents ont dû travailler au ralenti, contourner les dysfonctionnements, expliquer aux collectivités pourquoi certaines opérations prenaient du retard et prier pour pouvoir effectuer dans le temps imparti la paye de nombreux agents du service public.

Supprimer des emplois tout en exigeant le même service public, c'est vouloir plus de résultats avec moins de bras. À la DGFIP aujourd'hui, la seule chose qui ne diminue pas, c'est la charge de travail.

Nous demandons donc :

- L'arrêt des suppressions d'emplois qui désorganisent les services.
- Une gestion responsable et équitable des rappels d'ACF indus, qui ne fasse pas peser sur les agents les erreurs de l'administration.
- Et, tout simplement, le respect dû à celles et ceux qui font fonctionner la DGFIP au quotidien.

Parce qu'à force de serrer la vis partout, on finit toujours par casser la machine.

Mais la machine ici, est composée de femmes et d'hommes, nos collègues, vos agents.

Monsieur le Président, nous vous remercions pour votre attention.

Les représentant(e)s CFTC-CFDT en C S A L :

Frédérique Monchy, Titulaire, S I P de Lens

David Kaczmarek, Suppléant , E D R 62

Yann Plouviez, expert, P N C D de Béthune